

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° II-1287

présenté par  
M. Cazeneuve et M. Jerretie

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 47, insérer l'article suivant:**

**Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.